



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes-de-Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°58 - PRINTEMPS 2023





Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
2^e Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

Comme cela avait été annoncé dans ces pages, le système de collecte des ordures ménagères de toute la communauté de communes à laquelle nous appartenons a fait ces derniers jours l'objet d'une complète réorganisation.

Je vous renvoie à l'article publié dans le numéro 57 (Automne-Hiver) de ce bulletin municipal, rubrique Vie Intercommunale, rédigé par le Président de la CCJLVD (Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance), René Avinens, qui explique de façon aussi pédagogique que possible les raisons pour lesquelles les élus ont opté pour cette réorganisation. Mais aujourd'hui, il me semble important de faire à nouveau le point sur cette évolution.

Des incivilités qui nous pénalisent tous

Depuis l'installation des nouvelles colonnes, certains « s'amuse » à déposer leurs sacs d'ordures ménagères devant les colonnes de tri et non dedans, sans doute pour manifester leur mécontentement face à ce changement, créant ainsi des désordres et des incivilités qui, au bout du compte, coûtent cher à la collectivité, et donc à eux-mêmes. La commune doit en effet faire enlever ces dépôts sauvages (temps d'agent municipal, carburant de véhicule) et les porter en déchèterie (qui nous les facture en plus de la prestation pour l'enlèvement « classique »).

Est-il réellement nécessaire de rappeler que l'argent de la commune, comme d'ailleurs celui de la communauté de communes, ne tombe pas du ciel et qu'il ne provient que des taxes (TEOM, TVA) et des impôts **que tout le monde paie**, d'une façon ou d'une autre, locataires compris ?

Quelques précisions utiles

— La gestion des ordures et des déchets recyclables est une compétence intercommunale. Toutes les décisions sont prises en Conseil communautaire où siègent nos 14 communes et leurs 27 représentants.

— Le financement de cette compétence provient de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que chaque propriétaire paie lors de sa déclaration fiscale annuelle, et que chaque locataire paie chaque mois avec son loyer.

— Certains administrés critiquent le mot « volontaire » dans l'acronyme PAV (Point d'Apport

Volontaire) qui sert à désigner ces ensembles de colonnes, jugeant en creux que cela n'aurait rien de volontaire et tout d'obligatoire. Je ne vais pas me lancer ici dans une bataille sémantique : ce nom de PAV n'est pas le fait de nos collectivités. Il est peut-être discutable, mais il s'agit d'un terme institué sur tout le territoire national, et c'est ainsi que ces ensembles sont désignés.

Pourquoi cette modification des PAV ?

Deux raisons essentielles ont conduit les élus à adopter cette nouvelle organisation :

— la première est une conséquence logique des mesures nationales prises pour, d'une façon générale, lutter contre la pollution et le gaspillage, et protéger l'environnement. Cela coule de source : pour atteindre ces objectifs, il faut trier et recycler davantage afin de diminuer drastiquement les volumes enfouis sous terre ou incinérés. Partout où cette pratique a été mise en place, on a constaté une nette diminution du tonnage des ordures ménagères et une forte augmentation du tri. J'en profite pour réfuter l'affirmation fallacieuse que certains brandissent dès qu'on leur parle de tri, selon laquelle les déchets seraient mélangés et le recyclage n'existerait pas. Rien n'est plus faux. La modernisation du centre de Manosque en 2019 a permis l'extension des consignes de tri et le recyclage d'encore plus de déchets vers les filières ad hoc, en France et en Europe. Plastiques et emballages de toute nature, papier, verre, cartons : **tout est valorisé !** Les incrédules peuvent se rapprocher de la communauté de communes et demander à visiter ce site afin de le vérifier par eux-mêmes.

— La deuxième raison est d'ordre économique. Tout d'abord, la réglementation (nationale) est désormais beaucoup plus contraignante et fixe une diminution de 50 % de la production d'ordures ménagères à l'horizon 2025. Dans notre département, les autorisations administratives d'exploiter pour les deux centres alpins d'enfouissement (le Beynon pour le 05 et Valensole pour le 04) ont été divisées par deux, ce qui entraîne mécaniquement des augmentations de tarifs. Par ailleurs, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes, elle-même soumise à la TVA) passe de 24 € ht/tonne

en 2019 à 65 € ht/tonne en 2025... Pour être le plus parlant possible, à tonnage constant, le coût estimé du traitement de nos ordures ménagères passera ainsi de 191 000 € en 2020 à 328 000 € en 2025, **soit 71 % d'augmentation !** Une augmentation à laquelle il faut ajouter le coût des carburants, dont nous connaissons tous la volatilité.

Le passage en colonnes pour les ordures ménagères et le regroupement des PAV, outre d'inciter à plus et mieux trier pour toutes les raisons que j'ai évoquées, a aussi pour objectif de réduire au maximum les frais de collecte. C'est une volonté de la part des élus de gérer sainement les finances de nos collectivités, de ne pas gaspiller l'argent public et d'éviter aux administrés, c'est-à-dire vous et moi, de subir des augmentations de taxes considérables.

Et les anciens alors ?

Je lis et entends souvent les mêmes réflexions : comment nos anciens vont-ils faire pour se rendre aux PAV qui sont parfois situés plus loin de chez eux que les bacs qui étaient jusqu'à présent disséminés un peu partout dans la commune ? Et pourront-ils soulever les sacs pour les mettre dans les colonnes ?

Les élus ont, vous l'imaginez, parlé de ces situations lors de leurs débats. Il en est ressorti que la plupart des anciens qui n'ont physiquement pas la possibilité de se déplacer disposent d'aides ménagères qui leur font les courses (notamment). Il convient ne pas attendre d'avoir des sacs d'ordures ou de déchets trop

importants et de les leur confier systématiquement chaque fois qu'elles repartent du domicile. Quant à l'aspect pratique des colonnes d'ordures ménagères, celles-ci sont justement conçues pour faciliter les insertions. Les ouvertures sont très accessibles et suffisamment larges pour accueillir les sacs, même relativement volumineux.

Tout a été annoncé

Pour finir, je vous rappelle que ces évolutions ont été annoncées et expliquées à de très nombreuses reprises dans ce bulletin municipal : reprenez par exemple les numéros 40, 41, 44, 45, ainsi que le dernier en date, le numéro 57. Quant au passage en colonne des ordures ménagères résiduelles, une réunion publique a eu lieu dans la salle polyvalente de Peipin le 16 novembre 2022, sans compter les communications sur le site de la commune et sa page Facebook.

Je sais d'expérience que les ruptures d'habitudes provoquent des résistances. Chacun aime son petit confort, sa petite routine — y compris votre serviteur. Mais le monde évolue et notre société avec. Que dire de notre façon de vivre aujourd'hui en comparaison de celle que nous avions il y a 50 ans ? Tout a changé, ou presque, n'est-ce pas ? Et tout changera encore à l'avenir. Certains prétendent même que le changement, c'est la vie...

Profitez bien du printemps qui s'installe, et des températures qui ont un avant-goût d'été.

Rappel sur la réglementation de l'emploi du feu

➡ **Pas de feu si le vent est supérieur à 40km/h** et lors des épisodes de pollution atmosphérique.

➡ **Emploi du feu strictement interdit pour les déchets verts issus de particuliers** tels que les tontes de gazon, les tailles d'arbres et d'arbustes, les feuilles et les aiguilles mortes sauf les végétaux issus du débroussaillage obligatoire.

1 ^{er} janvier	15 mars	15 avril	1 ^{er} juin	15 octobre	31 décembre
PÉRIODE À MOINDRE RISQUE	PÉRIODE DANGEREUSE	PÉRIODE À MOINDRE RISQUE	PÉRIODE TRÈS DANGEREUSE	PÉRIODE À MOINDRE RISQUE	
Végétaux coupés* + Végétaux sur pieds**	Végétaux coupés*	Végétaux coupés*	Brûlage des végétaux interdit	Végétaux coupés* + Végétaux sur pieds**	
↓	↓	↓	Dérégation préfectorale pour les feux de la Saint-Jean, les méchouis, les feux de camp (annexe 5)	↓	
Autorisés	Autorisation municipale (annexe 3) feu possible entre 9h00 et 16h30	Autorisés : feu possible entre 9h00 et 16h30	Dérégation préfectorale en cas d'infection des végétaux (annexe 4)	Autorisés	
Janvier - février : feu possible entre 11h00 et 15h30 Mars : feu possible entre 9h00 et 16h30	Végétaux sur pieds	Végétaux sur pieds	À partir du 15 septembre : autorisation exceptionnelle pour les lavandiculteurs pour brûler les lavandes arrachées. Le Codis 112 et la gendarmerie devront être prévenus avant la mise à feu	Décembre : feu possible entre 11h00 et 15h30 Octobre - novembre : feu possible entre 9h00 et 16h30	
	↓	↓			
	Dérégation préfectorale (annexe 4)	Dérégation préfectorale (annexe 4)			

* Végétaux coupés : issus des travaux agricoles, forestiers, débroussaillage obligatoires
** Végétaux sur pieds : issus de l'activité agricole et l'entretien des canaux d'irrigation

Résultats du concours de tartes 2023 : le doublé de Nicole Madon

Cette fin d'année 2022 - 2023 marque le retour du concours de tartes salées et sucrées. Vingt-trois gâteaux étaient en lice pour cette 7^e édition : tarte aux oignons, paysanne, à la mandarine ou encore gâteaux au chocolat. À Peipin, les papilles ont frétilé ! Dorothée Dupont, adjointe au maire et organisatrice du concours fut encore une fois émerveillée tant par l'aspect visuel de certaines réalisations de la catégorie sucrée que par l'aspect gustatif de la catégorie salée. Même son de cloche pour les membres du jury, dont Jany Gleize, qui nous faisait remarquer que « certains professionnels de la pâtisserie, de l'hôtellerie ou de la restauration, aimeraient avoir des choses comme ça chez eux ». Nous ne pouvons que féliciter tous les participants et les remercier chaleureusement, au nom de la commune mais aussi au nom des Peipinois venus nombreux, près d'une centaine, qui ont eu la chance de déguster ces chefs-d'œuvre après le discours des vœux de Frédéric Dauphin, maire de Peipin.

C'est une nouvelle fois Nicole Madon qui a remporté le premier prix, tant en salé qu'en sucré. Suivent pour le salé, dans l'ordre, Catherine Chaland et Sylvie Jung et pour le sucré, Stéphanie Michot et Sylvie Jung qui réalise également un doublé.



Souignons que tous les participants ont gagné des repas à La Bonne Étape et au Gaby à Château-Arnoux-Saint-Auban, Il était une fois et le Wengé à Sisteron, Le Little et le New wok à Peipin et la Brasserie de la Mairie à Châteauneuf-Val-Saint-Donat.

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la paix et la liberté se construisent. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre la Défense aujourd'hui aux jeunes. En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire par exemple).

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.



« Haute Provence Vet », le cabinet vétérinaire de Peipin



Depuis le 6 mars dernier, un cabinet vétérinaire a ouvert dans la zone d'activité de Champarlau à Peipin : « Haute Provence Vet ».

Le Docteur Karine Lionard, vétérinaire expérimenté avec 18 ans de pratique, y offre des soins aux chiens, aux chats, ainsi qu'aux NAC, comprenez les Nouveaux Animaux de Compagnie (lapins, cochons d'Inde, etc.), accompagnée de son auxiliaire spécialisée, M^{me} Pauline Tabouret.

Le cabinet offre une gamme complète de soins tels que la médecine préventive (vaccination, identification), la médecine générale, l'imagerie médicale (radiographie et échographie), la chirurgie, l'hospitalisation, les consultations d'ostéopathie, ainsi qu'un laboratoire d'analyses sanguines et urinaires. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site www.pilepoils.vet ou sur la page Facebook Haute Provence Vet.

Concernant la campagne 2023 de stérilisation et d'identification des chats errants, la mairie de Peipin a renouvelé sa convention avec « 30 millions d'amis » et, naturellement, avec le nouveau cabinet peipinois, « Haute Provence Vet ». Dans ce cadre, la stérilisation est entièrement prise en charge. Côté pratique, la commune dispose de deux cages de capture qu'elle met à votre disposition. Contactez le secrétariat de la mairie qui vous indiquera tous les détails de la procédure.



Cabinet vétérinaire Haute Provence Vet – Impasse de la Fenièrre, Zone Champarlau – 09 74 98 90 54

« Le Little », restaurant lounge de Peipin

Depuis le 22 octobre 2022, sous l'impulsion des nouveaux propriétaires et gérants associés, Florian Tamagna et Sylvain Massoni, le « Little Havana » est devenu « Le Little ». Ce restaurant lounge est un endroit qui se veut tranquille avec une atmosphère feutrée et une musique d'ambiance invitant à la détente. C'est aussi un restaurant musical avec des événements principalement le weekend, les vendredis et samedis soirs. Mais la priorité reste bien sûr le côté lounge. Ainsi, de 19h à 22h30, Le Little est avant tout un restaurant traditionnel avec une ambiance musicale très douce. Ce n'est qu'après 22h30 que les soirées à thème commencent : karaoké, soirée années 80, soirée cabaret, etc.

En cuisine, le chef s'appelle Anthony Maisse. Il a fait ses classes au restaurant étoilé Michelin « Le Saint Estève » à Tholonet et propose au restaurant « Le Little » une cuisine traditionnelle française, avec des spécialités comme le Carré d'agneau avec purée truffée, Jambon persillé de Bourgogne, Gigot d'agneau confit de 5h, Œuf parfait à la crème de céleri et banon. La carte change tous les trois mois pour une cuisine au rythme des saisons. Les denrées proviennent au maximum de producteurs locaux tels que les œufs de la Mazanette de Mirabeau, la viande de la charcuterie de Thoard, l'agneau des Alpes ou encore le fromage de Banon. Tous les desserts sont faits maison à l'exception des glaces. Tous ces mets vous seront servis par l'équipe en salle composée d'Estelle, Audrey et Matis. Une équipe de serveurs dynamiques qui devrait s'étoffer pour la saison estivale.

D'ailleurs, dès les beaux jours, Florian et Sylvain souhaitent que leurs clients puissent profiter de la nouvelle terrasse de leur restaurant. Ils basculent alors l'intégralité du fonctionnement en extérieur en proposant : bar, pizzeria, saladerie et grillades au feu de bois. En effet, la terrasse a été repensée et entièrement refaite sur un même niveau, facilitant ainsi le service, le déplacement des clients et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Elle offre à présent une surface de 300 m² pour 120 couverts. Une ambiance conviviale est garantie en dégustant par exemple, une pizza au bord de la piscine (ndlr : la baignade est interdite).



Restaurant Le Little – Chemin du Desteil, Peipin – 04 92 62 48 27 – <https://lelittlepeipin.fr/>

Embellissement du poste électrique de l'entrée nord de Peipin



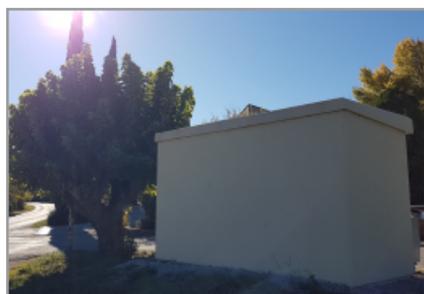
Le Syndicat d'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE 04) et Enedis se sont associés pour construire une action d'embellissement des postes de distribution publique d'électricité en créant le programme « 10 Postes 10 villes ». Les deux acteurs s'engagent via un financement paritaire, à soutenir 10 communes du département qui souhaitent s'engager dans la démarche.

La commune de Peipin a souhaité prendre part au projet et a naturellement choisi l'embellissement du nouveau poste électrique « Les Blâches » alimentant le quartier La Pierre, récemment installé et idéalement situé à l'entrée Nord de Peipin sur la route de Sisteron.

Au-delà de la valorisation du patrimoine urbain public, ce partenariat permet également d'œuvrer en faveur de la cohésion sociale avec un projet artistique et culturel réalisé par des personnes temporairement exclues du marché du travail ou des jeunes.

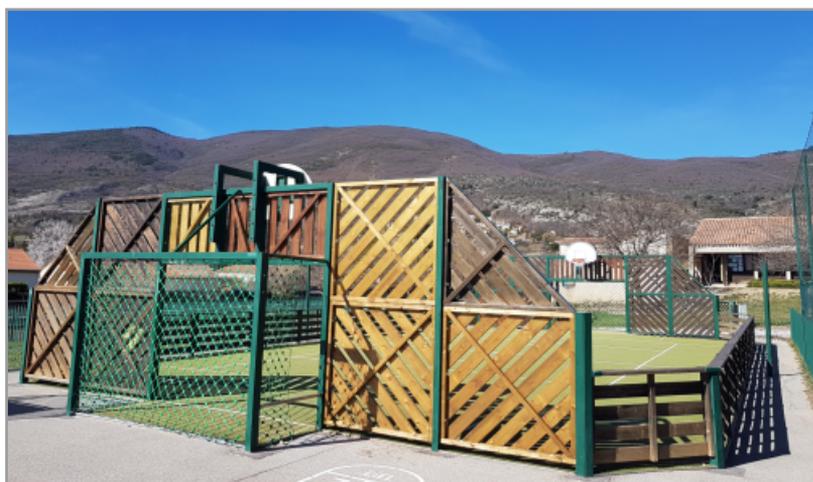
Ainsi, un groupe de jeunes adultes encadrés par des éducateurs de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-de-Haute-Provence (ADSEA 04) et du graffeur Julien Marin ont graffé les trois faces du poste électrique. Ces trois magnifiques réalisations représentent une vue des Granges vers le village, une vue du château vers le village historique et le blason de Peipin.

L'inauguration s'est tenue le jeudi 15 décembre 2022 en présence de Robert Gay, Président du SDE, Denis Aubertin représentant d'ENEDIS, Marie-Béatrice Barillère pour l'ADSEA 04, Frédéric Dauphin, Maire de Peipin, Julien Marin, graffeur, les éducateurs et les jeunes « artistes ».



Dans ce projet commun, le SDE04 et Enedis ont chacun contribué à hauteur de 1000 €, L'ADSEA 04 a assuré la rémunération des éducateurs en charge de la coordination du chantier pour un montant de 1600 € et la commune de Peipin a pris en charge la partie restante du montant des travaux soit 2957,29 €.

Nouvelle restauration du City stade

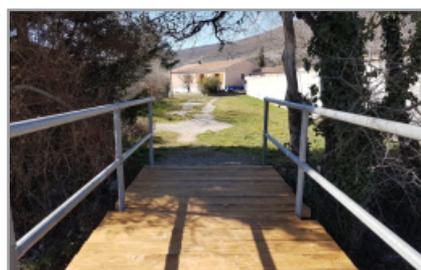


Le City stade a été une fois de plus victime de vandalisme, obligeant la municipalité à engager des travaux de restauration. Les dégradations ont affecté les panneaux en bois, les filets de basket ainsi que les filets des cages de football qui ont été brûlés. La ville a opté pour des modèles en polyester tressé avec âme acier, plus robustes pour remplacer les filets dégradés. **Le coût total des travaux est estimé à 11 620 €.** Il convient de rappeler que l'année précédente, le City stade avait déjà été rénové, notamment pour le remplacement du grand filet de protection. La ville appelle donc les citoyens à respecter ce lieu de sport et de loisirs pour éviter de nouvelles dépenses inutiles qui se font, rappelons-le, avec les deniers des contribuables.

Rénovation de la passerelle du Riou



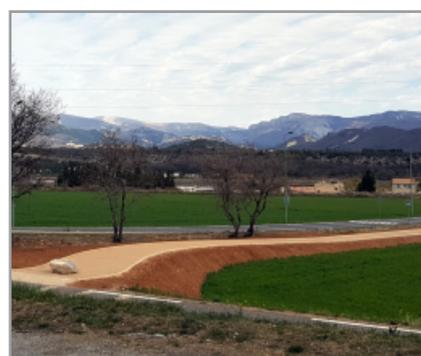
La passerelle en bois reliant le chemin du Riou au lotissement de l'Étoile a fait l'objet d'une rénovation complète par les agents du service technique. Le garde-corps du pont a été remis à neuf en utilisant des matériaux de récupération, notamment des tubes en acier galvanisé provenant d'anciennes installations de sécurité du terrain de football. Grâce à cette rénovation, les Peipinois peuvent enjamber le Riou en toute sécurité, se déplacer en toute tranquillité, tout en préservant la qualité de l'environnement local.



Bientôt la fin des travaux du cheminement doux

Avec la finalisation de la partie Champarlau, le cheminement doux, qui relie le village historique à la zone commerciale est presque achevé. Des éléments de mobilier urbain, tels que des bancs, des poubelles et des luminaires, seront bientôt installés pour compléter l'aménagement. Cette portion a été conçue pour être plus large afin de permettre la circulation des vélos.

Il est important de noter que **la partie Pinède, située sous la colline du Château, est strictement réservée aux piétons.** L'accès aux vélos, chevaux et véhicules motorisés y est strictement interdit. Nous invitons les citoyens à respecter cette réglementation pour garantir la sécurité des usagers et préserver l'intégrité du cheminement doux.





Un emploi, une formation ?

Place aux jobs à Peipin !

Édition 2023



11 mai 2023

De 9H00 à 12H00

Peipin

Salle polyvalente

Rue des Écoles 04200

Entrée libre

En partenariat avec le
CCAS de Peipin



3^e édition du **CONCOURS** de **FLEURISSEMENT**

*Nombreux lots à gagner
chez les commerçants Peipinois*

2023

PEIPIN

Alpes-de-Haute-Provence

- Inscription avant le **15 juin 2023**
- Passage du jury **entre le 16 et le 30 juin 2023**
- Contacts : Dorothée **06 27 35 16 07** - Patricia **06 10 04 88 22**



mairie@peipin.fr - 04 92 62 44 17 - www.peipin.fr - 2023
MAIRIE DE PEIPIN - 4, rue des Écoles - 04200 PEIPIN



La magnifique exposition de La Palette Peipinoise

Cela faisait quatre ans que nous attendions l'exposition de « La Palette Peipinoise ». Cette association de loisirs créatifs confectionne, à travers les mains expertes de ses 18 adhérentes, de magnifiques patchworks, boutis, sacs, jouets, couettes pour bébés et autres créations. Comme tous les visiteurs, nous avons été impressionnés par la qualité des œuvres exposées durant le week-end du 18 et 19 mars 2023 dans la salle polyvalente de Peipin. Nous tenons à remercier chaleureusement l'association pour le blason de la commune de Peipin, réalisé en boutis / patchwork et offert à Monsieur le maire, Frédéric Dauphin, lors de sa visite de l'exposition.



« La Palette Peipinoise » - Monterosso Sylvie - 06 50 66 91 36 - lapalettepeipinoise@gmail.com

MARS BLEU à Peipin pour le dépistage du cancer colorectal

Samedi 18 mars dernier, à l'occasion de Mars Bleu, mois de mobilisation contre le cancer colorectal, la Ligue contre le cancer des Alpes-de-haute-Provence et son espace Ligue de Peipin ont proposé en partenariat avec le Centre Communal d'action sociale de Peipin, des animations dans la salle du Riou pour sensibiliser la population sur l'importance de réaliser un dépistage.

En effet, le cancer colorectal est le 3^e cancer le plus meurtrier en France. Chaque année, environ 43 000 personnes sont diagnostiquées avec un cancer colorectal et près de 18 000 en décèdent. Détecté tôt, le cancer colorectal guérit dans 9 cas sur 10. Son dépistage est donc un enjeu majeur de santé publique pour augmenter les chances de guérison et limiter les séquelles liées aux traitements.



Les membres de l'Espace Ligue Peipin accompagnée de Nathalie Bourriel, coordonatrice de la Ligue contre le cancer du 04 (coiffée d'un chapeau) en présence de Gisèle Joseph, vice-présidente du CCAS (tout à gauche) et de Frédéric Dauphin, maire de Peipin (en haut à droite).

De plus en plus de licenciés à La Petite Boule Peipinoise



La Petite Boule Peipinoise a le plaisir de vous informer que cette année encore, elle mettra tout en œuvre pour satisfaire ses licenciés. Un nouveau bureau a été constitué lors de la dernière assemblée générale, composé de membres déterminés à assurer le bon déroulement de la saison. En ce début d'année, le terrain a été rénové et convient parfaitement aux joueurs. Nous vous invitons à noter dans vos agendas que nous accueillerons les éliminatoires du championnat de France des clubs Jeu Provençal le 20 mai prochain. Cette manifestation attirera de nombreux boulistes et permettra de faire venir, nous l'espérons, de nouveaux joueurs.

Le nouveau président et son bureau ont pris en charge le club en juillet 2021 qui comptait alors 23 licenciés. En 2022, il y en avait 40 et cette année, dès le début de la saison, le nombre de licenciés a continué de progresser. Le club de boules est sponsorisé par plusieurs commerçants de Peipin, dont les noms figurent sur nos affiches lors des concours officiels.

Pour tous les jeunes Peipinois, le club prend en charge le prix de la licence. Nous envisageons la création d'une école de boules pour les jeunes. Bien sûr, elle sera mise en place en fonction du nombre de participants. Nous invitons d'ailleurs, les personnes intéressées pour devenir éducateur de jeunes boulistes à nous contacter.

M. Philippe Burlot, Président de l'association « La Petite Boule Peipinoise », 06 52 63 97 68.

CALENDRIER - SAISON 2023

Samedi 18 mars :	Jeu provençal	2j	80€	14h
Dimanche 26 mars :	Pétanque	2j	80€	14h
Samedi 22 avril :	Jeu provençal	2j	80€	14h
Dimanche 23 avril :	Pétanque	2j	80€	14h
Dimanche 21 mai :	Pétanque - Mixte	2j	250€	14h
Samedi 3 juin :	Jeu provençal - Challenge Mairie	2j	300€	9h
Sam. 17 et dim. 18 juin :	Jeu provençal - Challenge Commerçants	3j	800€	9h
Dimanche 2 juillet :	Jeu provençal - Challenge Amielh	2j	300€	9h
Samedi 8 juillet :	Pétanque - Challenge Petite boule	2j	300€	14h
Dimanche 23 juillet :	Jeu provençal - Challenge Giannini	2j	300€	9h
Samedi 5 août :	Pétanque - Mixte	2j	250€	14h
Dimanche 20 août :	Jeu provençal - Challenge Amayenc	2j	300€	9h
Vendredi 1 septembre :	Pétanque	2j		19h
Vendredi 22 septembre :	Pétanque	2j		19h
Vendredi 29 septembre :	Pétanque	2j		19h

**« La Petite Boule Peipinoise » organise un vide grenier
dimanche 16 avril 2023 sur la Place du Bon-Vent**

Un nouvel entraîneur au club de gym de Peipin



« Peip'Sport », le club de gym de Peipin est en pleine recrudescence : nouveaux membres du bureau et nouvel entraîneur pour une gymnastique dynamique le jeudi de 18 à 19h.

Il n'est pas trop tard pour commencer une activité, venez essayer gratuitement !

Pour rappel, nous avons déjà des cours de :

- gym vitalité le lundi matin de 10 à 11h ;
- gym confort le vendredi matin de 10 à 11h ;
- stretching le vendredi matin de 11 à 12h.

Nous projetons pour ce printemps des activités « extra » :

- un repas au restaurant d'application du Lycée Paul Arène à Sisteron pour nos adhérents ;
- un atelier « bien-être » organisé par Barbara, thérapeute professionnelle, le samedi 6 mai 2023 après-midi, (ouvert à tous, inscription au 06 28 33 59 57 ou renseignements au 07 87 24 42 77) ;
- une petite randonnée à Forcalquier sur le site des Mourres, le jeudi 18 mai 2023 ;
- enfin, le samedi 17 juin, notre nouvel entraîneur, Isabelle, prévoit une journée de randonnée, sportive, avec découverte de ses cours, sous forme de « parcours de santé ».

VITALITÉ - CARDIO - RENFORCEMENT - GYM DOUCE - STRETCHING

Pour le maintien ou une remise en forme - Tout public et Tout niveau - 4 séances animées par 3 entraîneurs qualifiés
PEIP'S SPORT - 06 28 33 59 57 - <https://www.facebook.com/peipsport>

Université du Temps Libre Durance Provence



Le début d'année a très bien démarré pour l'Université du Temps Libre, avec une belle participation d'adeptes, amoureux de la langue française, pour l'incontournable **dictée de l'Épiphanie...** Malgré les difficultés du très beau texte de Bernard Pivot, anciens et nouveaux y ont affûté leur plume avec beaucoup de plaisir.

Carton plein également pour la Conférence sur les lavoirs de Provence, du samedi 28 janvier.

Pour l'**Atelier sur la fresque climatique** de Valéry Poulain du samedi 4 mars, 18 participants très concernés, se sont essayés à comprendre « les tenants et aboutissants » de ce réchauffement climatique... Le débat s'est orienté vers la recherche de solutions individuelles et/ou collectives.

Plusieurs autres dates sont à retenir pour ce printemps 2023, dont nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples détails, notamment : la conférence « **Voyage à travers la folie de l'Antiquité à nos jours** » de Jean-François Popiesky, du 11 mars à Volonne. Ainsi que l'atelier « **langue et culture arabes** », de Myriem Duqué, le 25 mars à Peipin. Myriem Duqué nous proposera également une conférence sur « **la communication bienveillante** », prévue courant avril.

Tous les cours sont largement suivis mais il y a encore possibilité de s'inscrire pour les cours d'Art Thérapie du jeudi matin, une fois par mois dans la salle du Riou (04 92 62 60 59 ou utlduranceprovence04@gmail.com).



Concert et lecture d'archives pour « Les Portes du Jabron »

Un concert à l'approche de Noël

Dimanche 11 décembre, 16 heures, quelques personnes se dépêchent d'entrer au X'VIN, le bar de Peipin, pour assister au concert Lubrano - Lombard. Duo composé d'Aurélie Lombard à l'accordéon et de Diego Lubrano à la guitare.

Un concert gratuit organisé par l'association du patrimoine « Les Portes du Jabron » qui a également offert quelques petites douceurs aux mélomanes présents, qui ont profité ainsi pleinement de la féerie de Noël.



Une lecture d'archives au printemps

Samedi 11 mars dernier, les Archives Départementales, en partenariat avec « Les Portes du Jabron » ont organisé une lecture d'archives sur la vie rurale à Aubignosc, Peipin et dans les Basses-Alpes du XVII^e siècle au milieu du XX^e siècle. Les lectures d'archives offrent l'occasion de découvrir les archives autrement, grâce au talent de comédiens et conteurs. Traces d'une réalité passée, mine de connaissance, les archives sont aussi une source d'émotion. Et les dire, c'est faire entendre l'histoire et la richesse du patrimoine archivistique et donner une meilleure compréhension d'une société, d'une époque, d'un lieu, pour une appropriation par tous d'une histoire individuelle et collective.



Le 12 octobre prochain, à la Chapelle de peipin, ne ratez pas la prochaine lecture d'archives sur Les brigands : « terreur et désolation » dans les Basses-Alpes et la région de Peipin, Aubignosc, Vallée du Jabron (1798 - 1804).

Si vous souhaitez participer à nos activités, nous serons très heureux de vous accueillir. Pour cela vous pouvez nous contacter soit par courriel (andree.orttner@orange.fr) soit par téléphone (04 92 62 48 78).

M^{me} Andrée Orttner, Présidente de l'association Les Portes du Jabron.

**« Les Portes du Jabron » organisent un vide grenier
jeudi 18 mai 2023 sur la Place du Bon-Vent**

Tribune libre Minorité

Retour sur les vacances d'hiver

Du 4 au 20 février, les enfants ont été accueillis sur les sites d'Aubignosc et de Valbelle pour participer à des ateliers de peinture, d'arts graphiques et de sculpture, sous la tutelle d'une plasticienne venue tout spécialement pour eux depuis la Biennale de Lyon. Les enfants ont ainsi pu découvrir différentes techniques de peinture et de sculpture et ont créé un musée éphémère le dernier jour des vacances pour exposer leurs œuvres sur le thème des « chimères fantastiques ».

L'imaginaire et la poésie ont été à l'honneur lors d'une sortie au prieuré de Ganagobie où nous avons organisé une partie de cache-cache géante dans la chênaie. Sous une douce journée ensoleillée, au milieu d'arbres parfois centenaires aux formes inattendues, un air de magie s'est dégagé. Nous avons ensuite expérimenté l'art à travers la nature en créant de belles œuvres de « Land Art ». Pour terminer la journée en beauté, une soirée raclette très attendue a permis aux plus grands de se retrouver autour d'un bon repas et de faire la fête en dansant et en chantant.



Les vacances de Pâques

Les vacances de Pâques auront pour thème le conte et la musique. Les enfants auront la possibilité de développer leur créativité et d'éveiller leurs sens grâce au soutien de plusieurs intervenants, ainsi que de leurs animateurs, toujours à la pointe de l'imagination. La semaine suivante, nous proposerons aux enfants âgés de 7 à 13 ans de partir à la découverte de la musique lors d'un séjour à la Fontaine de l'Ours. Ce sera l'occasion pour les jeunes de découvrir la vie loin de leur famille, avec trois jours dédiés à la découverte et trois jours pour vivre à leur rythme.

Pour le groupe des plus grands, tout sera organisé afin qu'ils disposent de leur propre espace, d'un animateur et d'une plus grande autonomie.



Les vacances d'été

Les vacances d'été auront lieu du 10 juillet au 4 août 2023, avec pour thème les arts de la scène. Au programme, une sortie au festival d'Avignon, un projet cirque, un projet cinéma et un grand projet inter-centres.

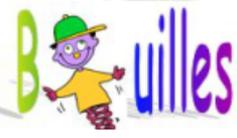
À vos agendas, prêts, inscrivez-vous !

Le bureau de l'accueil de loisirs se trouve dans les locaux de la mairie d'Aubignosc
(1^{re} porte à droite en entrant) 84, rue de la Mairie, 04200 Aubignosc.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous.

Courriel : lespetitesbouilles04@ccjlv.fr

Téléphone : 06 48 33 74 63



Les mercredis de mars et avril



L'accueil de loisirs "Les P'tites Bouilles" poursuit son exploration du journalisme tous les mercredis. La création d'un journal requiert imagination, culture, curiosité et un peu d'audace pour aller à la rencontre de ceux qui font l'actualité. Durant cette période, les enfants se transformeront en petits journalistes culinaires et iront à la rencontre de nos anciens pour recueillir des informations sur les "gâteaux d'antan". Une rencontre inter-centres avec leurs pairs de Valbelle est également prévue.

Pour cette nouvelle période (mars et avril) ainsi que pour les vacances de printemps à venir, nous souhaitons la bienvenue à Léna, notre nouvelle animatrice que les enfants ont tout de suite adoptée. Il est très agréable pour nous de permettre à nos jeunes de se former professionnellement, comme c'est le cas pour Léna, dans le cadre de son stage pratique BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Les nouvelles colonnes de tri « ordures ménagères »



Depuis le 27 mars 2023, les conteneurs gris d'ordures ménagères de 1000 L ont tous été remplacés par des colonnes de tri disposées sur les 9 nouveaux Points d'Apport Volontaire (PAV) de Peipin.

ERRATUM : Il existe 2 PAV supplémentaires (oubliés lors de la précédente communication) : Place de la Mairie (en face de l'agence postale communale) et Rue des Églantiers.

VOICI LES 9 PAV OÙ VOUS DEVEZ MAINTENANT DÉPOSER VOS ORDURES MÉNAGÈRES :



- ROUTE DES GRANGES ;
- RUE DE LA PIERRE ;
- ROUTE DU JABRON ;
- RUE DU STADE ;
- RUE DES MILLEPERTUIS ;
- RUE DU PIOLARD ;
- PARKING DE COVOITURAGE ;
- PLACE DE LA MAIRIE ;
- RUE DE ÉGLANTIERS.

Ces PAV sont désormais équipés de colonnes de tri « ordures ménagères résiduelles » qui viennent en complément des colonnes de tri jaunes (emballages, plastiques, cartonnettes, etc.), bleues (papiers) et vertes (verre), ainsi que des chalets à carton. Les chalets à carton seront, eux aussi, très prochainement remplacés par des colonnes de tri « carton ».

Nous vous remercions par avance pour votre civisme et votre implication dans les gestes de tri. En effet, une forte progression du tri sélectif sur notre commune réduira le tonnage de déchets mis à l'enfouissement, **ce qui évitera une explosion des coûts du traitement des ordures ménagères tout en préservant notre environnement.**

MAIRIE DE PEIPIN



COORDONNÉES

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Adresse :

4, rue des Écoles, 04200 PEIPIN

N° d'URGENCE :

06 80 95 95 55

(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :

10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :

9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :

9h à 12h

MÉDIATHÈQUE



PAUL SURTEL

Contact :

04 92 62 54 24

mediatheque@peipin.fr

Mardi, jeudi, vendredi :

9h30 à 12h30

Mercredi, samedi :

15h30 à 18h30

Lundi :

Fermé

AGENCE POSTALE



COMMUNALE

Adresse :

3, place de la Mairie

Mardi, jeudi, vendredi :

14h à 18h

Mercredi, samedi :

9h à 12h

EAU / ASSAINISSEMENT

COORDONNÉES

Société des Eaux de Marseille :

www.eauxdemarseille.fr

Service clients :

09 69 39 40 50

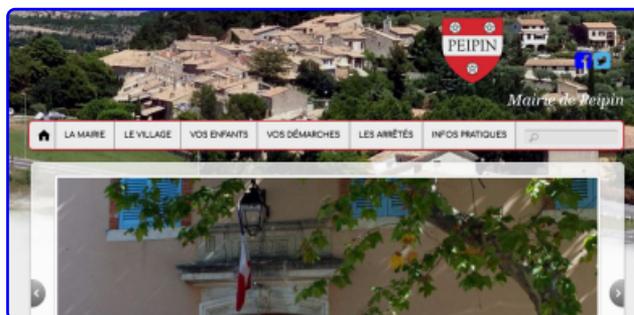
serviceclients@eauxdemarseille.fr

Astreinte SEM :

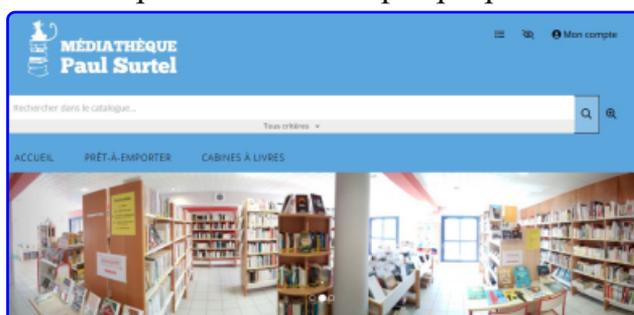
04 91 83 16 15



<https://peipin.fr>



<https://mediatheque.peipin.fr>



CONSEILS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal se réunira dans l'ancienne mairie aux dates suivantes :

Mardi 30 mai 2023

Mardi 27 juin 2023

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.